

Fait à TOURS le,

Signature des parties de la convention	
Pour l'organisme d'accueil	Pour l'Université
Nom et signature du représentant	Pour le Président de l'université et par délégation, Nom et signature du représentant
Le stagiaire (<i>Signature du représentant légal si l'étudiant est mineur</i>) <i>Nom et signature</i>	
Signature des encadrants du stagiaire	
Le tuteur de stage <i>Nom et signature</i>	L'enseignant référent du stagiaire <i>Nom et signature</i>

Cette convention sera établie en **3 exemplaires originaux** (*un exemplaire par partie signataire*).

Elle sera accompagnée des annexes suivantes :

- Annexe 1 : Attestation de stage ;
- Annexe 2 : Fiche « Qualité du stage »,
- Annexe 3 : Fiche « Evaluation de l'activité du stagiaire »,
- Annexe 4 : Fiche « Stage à l'étranger ». Cette annexe devra être complétée par l'université.

L'exemplaire remis à l'établissement pour signature de son représentant devra être OBLIGATOIREMENT accompagné :

- D'une attestation justifiant la couverture responsabilité civile de l'étudiant pendant son stage,
- Le cas échéant, d'un calendrier de présence de l'étudiant dans l'organisme d'accueil,
- En cas de stage à l'étranger ou en outre-mer : d'un justificatif du contrat d'assistance et contrat assurance individuelle accident (Cf. article 7).